

## Comité de Quartier Ouest-Nord (COQON)

### Prochaine réunion 28 septembre 2016 à 20h30 à l'école Carnot

#### Compte rendu de la réunion du mercredi 25 mai 2016 :

Une cinquantaine de personnes présentes, dont Camille Vielhescaze, adjoint au Maire, Hugo Leclerc, élu référent, Jean Paul Notte, chargé de mission de prévention, médiation et de sécurité, Claire Lemeunier, responsable du développement social urbain et Philippe Verrier directeur des services techniques

Absents excusés: Samuel Besnard (adjoint au Maire et élu référent), Isabelle Hatton

Animateur de séance : Jacques Valin. Secrétaire de séance : Claude Fournigault

Présentation de l'ordre du jour projeté sur écran.

#### 1- Réponses aux questions posées lors du dernier Comité de Quartier- *Hugo Leclerc*

- Mise en place de la nouvelle boîte aux lettres à l'entrée de la station du RER
- Dénivelés dangereux autour des arbres rue de l'Espérance à l'étude (résurgence des racines)
- L'outil numérique municipal de gestion des relations avec les citoyens est en cours de construction

#### 2- Paroles d'habitants :

- Inquiétude des habitants sur le devenir des bâtiments de l'ENS. Le PLU fixe le cadre des futurs projets de reconversion du site de l'ENS. pour que le site conserve sa vocation scientifique et d'enseignement. *Une réunion publique a eu lieu lundi 13 juin.*

- Satisfaction des riverains d'impasses : un petit véhicule de recueil d'ordures ménagères est maintenant à leur disposition. Dommage que l'impasse des Jardins ne bénéficie pas de cet avantage !

- Dans le secteur Grange Ory, les problèmes de circulation et de stationnement demeurent.

- Difficultés également pour stationner tard le soir dans certaines rues comme la rue Médéric Védy. Verbalisation en cas de stationnement interdit.

- Jean Paul Notte évoque ces difficultés dues selon lui au stationnement d'habitants de Bagneux ou d'autres secteurs les jours de marché ainsi qu'à l'afflux de voitures extérieures.

- Macarons de stationnement pour les riverains : une habitante signale que la loi interdit la réservation de places de stationnement pour des particuliers par les municipalités. M. Notte précise qu'il n'est en revanche pas interdit de mettre en place un tarif spécifique pour les résidents.

- Les voitures ventouses : une application plus stricte de la loi met en évidence une amélioration des comportements. Un véhicule n'a pas le droit de rester stationné plus de 7 jours au même endroit.

- Les espaces piétons rue Médéric Védy ne sont pas respectés.

- Un participant préconise un stationnement payant aux abords du marché et de la gare.

- Les problèmes de circulation et de stationnement peuvent se régler avec intelligence.

- Une signalisation pourrait indiquer l'accès aux parkings du centre-ville et rue Marcel Bonnet qui ne sont pas entièrement occupés.

#### 3- Diaporama : Notre Quartier en images, ce qui s'est passé depuis le 25 janvier :

- La boîte aux lettres enfin arrivée

- Les bordures d'arbres

- Le musée passager et son bonhomme éponge (Métro Bagneux/Pont Royal)

- Le non-respect des accès aux pistes cyclables

- Les travaux pour la future entrée de la gare RER face à la boulangerie rue du Dr Gosselin

- Panneaux des plans du futur métro

- Le trottoir beaucoup trop étroit face à cette future entrée en cours de construction

- « L'inauguration » des nouvelles toilettes de la Gare

#### **4- Dernières informations sur le projet de Jardin partagé.** *F. Truong et C. Vielhescaze*

Si le projet espéré dans le parc Simonnin a échoué, une autre solution est proposée par la municipalité, rue Lavoisier, endroit non occupé et délaissé. Des travaux pour l'installation de l'eau peuvent être prévus sur cet endroit de 170 m<sup>2</sup>. C'est une opportunité, mais elle ne convient pas à l'équipe de jardiniers potentiels du quartier Ouest-Nord qui trouve cet endroit trop éloigné de l'épicentre du quartier.

Une demande de convention pour l'occupation d'espaces privés afin de créer un jardin partagé plus proche est suggérée par des habitants. Cette solution doit être réétudiée. L'équipe de jardiniers volontaires craint une démobilitation avec le temps.

#### **5- Travaux de la Commission circulation et stationnement du Coqon :** *D. Sprenger*

La commission qui regroupe 11 personnes s'est réunie à 4 reprises. A l'issue de relevés effectués sur le terrain, le constat fait apparaître de profondes disparités et la nécessité de définir en accord avec les habitants les mesures pour y remédier.

La commission préconise de redonner la priorité aux piétons et d'instaurer des mesures visant à apaiser et améliorer les comportements. Parmi celles-ci, l'instauration d'une zone 30, la reprise systématique du marquage au sol souvent rudimentaire, aléatoire voir erroné, la mise à l'étude du zonage le plus approprié » (vert ou bleu) et enfin la préservation du cadre de vie : propreté des trottoirs, élagage des arbres, nettoyage des tags ... Afin d'assurer une meilleure coexistence avec les activités commerciales ou artisanale, la mise en place d'un code de bonne conduite pourrait être suggéré.

Une réflexion sur un plan de circulation du quartier devrait limiter la circulation en transit, voire l'orienter vers les parkings Bonnet ou autres.

La commission rappelle aussi que les mesures prises dans le quartier ne sauraient ignorer les dangers potentiels de la RD920 (vitesse excessive, carrefour dangereux, absence de stop pour la plupart des voies débouchant).

M. Verrier signale que la Ville est favorable à l'organisation d'une réunion de travail entre l'équipe du comité de quartier, les élus et les services concernés par le sujet de la circulation et du stationnement dans le quartier des lumières. Une date devrait être prochainement proposée.

#### **6- Projet immobilier angle RD 920/Avenue Benoit Guichon :** *F. Marie Blondel*

Le terrain a été vendu par la Municipalité à la Société Nexity. Le projet comprend la construction d'une Résidence Hôtelière de 120 logements, 18 appartements privés. Deux corps de bâtiments, l'un haut de 28 mètres en avant, l'autre de 18 mètres en arrière, et en sous sol 43 places de stationnement. En raison de la proximité de l'aqueduc, la résidence sera construite en retrait de 3 mètres par rapport à la chaussée. Début du projet prévu début 2017.

#### **7- Pôle Gare Arcueil-Cachan & RD920 : avancement des dossiers**

- Marc Pélissier fait part d'une étude qui a démarré fin 2015 sur l'aménagement de la RD920 de Cachan à la Porte d'Orléans, dossier piloté par le Département des Hauts-de-Seine.

M. Verrier évoque 3 scénarii possibles dont l'un aurait été retenu par les 4 Maires concernés. Plusieurs participants soulignent la nécessité d'une concertation avec les habitants sur ce dossier attendu de longue date.

- Seconde réunion du Comité de suivi des travaux du Pôle Gare Arcueil/Cachan (COSU) le vendredi 17 juin. Le comité de quartier Ouest Nord y a été représenté.

*Pour poser des questions ou donner des informations, participer à une commission ou à l'équipe de rédaction du journal Coqon, contribuer à la réalisation du diaporama (textes ou photos), être informé des prochaines initiatives ou réunions du Comité de Quartier Ouest-Nord, merci de transmettre vos coordonnées par courriel à l'adresse de messagerie suivante : [coqon.cachan@gmail.com](mailto:coqon.cachan@gmail.com)  
Pour être informé de ce qui s'est passé dans le quartier et de ce qui va se passer :  
<http://coqon.cachan.over-blog.com/>*